



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024/2025

Des permanences pour les inscriptions scolaires pour les écoles maternelle et élémentaire de Saint-Julien-Montdenis auront lieu en mairie

durant la semaine du 18 mars 2024 au 22 mars 2024

Sont concernées par ce dispositif :

- les premières inscriptions en maternelle : enfants nés avant le 1er janvier 2022 qui n'étaient pas scolarisés sur Saint-Julien-Montdenis l'année scolaire 2023/2024
- les premières inscriptions en élémentaire : pour les nouveaux arrivants sur la commune .

Attention : les enfants de **grande section maternelle** de l'école de Saint-Julien-Montdenis qui sont admis en CP ne sont pas concernés par ces inscriptions.

Merci de vous munir :

- de votre livret de famille à jour,
- de votre pièce d'identité (représentant légal),
- d'un justificatif de domicile récent,
- du carnet de santé de l'enfant (vaccin obligatoire à jour).

Le certificat d'inscription sera transmis directement auprès de la direction de l'école.

La finalisation de l'inscription aura lieu à l'école maternelle le jeudi 28 mars 2024 entre 7h45 et 16h00, d'autres créneaux pourront être proposés sur rendez-vous.

Le Maire,
François ROVASIO

